

Procès-verbal de la séance du comité de Lapins de race Suisse, samedi, 20.10.2015, 14 heures, à la Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstr.18, 4800 Zofingue

Sont présents : Peter Iseli, président, Monika Wenger PV, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Emil Buser, Astrid Spiri et Stefan Röthlisberger.

P. Iseli salue à 14 heures tous les membres du comité qui ont reçu à temps l'ordre du jour.

1. Approbation du PV : Le PV de la séance du comité du 11.09.2015 est approuvé à l'unanimité et les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.

2. Rapports succincts des ressorts :

a) Président : P. Iseli informe sur le séminaire de Petits animaux Suisse. La Centrale ne sera plus certifiée. Petits animaux Suisse mettra un terme aux versements pour l'EE et pour les fonctionnaires suisses à l'EE dès le 01.06.2016. Le comité de Petits animaux Suisse proposera à la prochaine assemblée des délégués de mettre fin à la certification. Tous les éleveurs certifiés recevront, après approbation de la proposition, un autocollant avec validation de la certification jusqu'en 2021. Le conseil pour la protection des animaux sera à nouveau gratuit pour les membres. Le thème des expositions sera traité prioritairement lors de la prochaine VOK.

b) Finances : M. Durrer informe que toutes cotisations des membres ont été versées.

c) Commission technique : S. Röthlisberger communique que la formation (2014 – 2017) des 4 candidats intéressés et motivés suit son cours normalement. Les cours avec le standard 15 comme thème principal sont appréciés par nos membres.

d) Expositions : Le calendrier des expositions sera publié prochainement.

e) Jeunesse / Europe : A. Spiri n'a pas de nouvelles communications au sujet de la jeunesse.

f) Santé et protections des animaux : Le 23.09.2015 la commission a eu un entretien avec l'OSAV au sujet de l'ordonnance de l'abattage des animaux. J. Rey-Bellet a représenté notre division. Il a également été question de la saignée. La commission santé et protection des animaux a organisé le 06.10.2015 une journée de formation continue. Madame Dr méd. vét. Inga Tieman a fait un exposé sur l'élevage de volailles en Allemagne et le Dr méd. vét. Fabien Loup sur l'ordonnance de la protection lors de la pratique de l'élevage. Il a fait savoir que l'OSAV n'entend interdire aucune race. Le standard de Lapins de race Suisse sera expertisé par le Dr méd. vét. Claude Schelling et des races critiques éventuelles classées dans la catégorie 1 des contraintes.

3. Invitations : La liste des délégations est confirmée au fur et à mesure.

4. Correspondance : Les clubs suisses du Japonais, du Chamois de Thuringe, et du Tacheté anglais ont remercié pour la contribution financière. Au nom du KTZV Müllheim, Beat Schweizer a remercié Lapins de race Suisse pour la prise en charge des frais en lien avec l'adaptation des cages d'expositions. P. Iseli a reçu une lettre de remerciements avec un calendrier de Ballenberg.

5. Propositions : Petits animaux Zurich et Valais ont remis tardivement une demande de prestations pour un cours de race. M. Durrer rendra attentives les deux fédérations cantonales que les demandes doivent être adressées à temps, à savoir avant le cours. Le comité accepte les demandes à la grande majorité. Le comité est d'avis qu'une nouvelle solution pour les demandes de cours pourrait être proposée dans le nouveau règlement des subventions et indemnités. Ceci sera discuté lors de la prochaine séance du comité. La liste des présences pour les cours sera consultable prochainement dans Intranet.

6. Standard 15 : Selon le décompte actuel, les frais de productions du standard 15 seront plus élevés. P. Iseli souhaite avoir le décompte définitif du standard 15 cette année encore.

7. Exposition européenne à Metz : A. Spiri remettra les indications pour la livraison des lapins et le document B à remplir à tous les exposants. Ceux-ci devront retourner le document B rempli à A. Spiri pour le 01.11.2015. Depuis le 30.09.2015 le vaccin Arvilap n'est plus disponible auprès de Greub. On peut le remplacer par le vaccin Cunivac RHD dès à présent. Celui-ci est disponible auprès de Provet AG. Mais Provet ne livre le vaccin qu'après avoir reçu l'attestation d'importation extraordinaire que le médecin vétérinaire aura reçu, après demande, de l'Institut de virologie et d'immunologie. Adresse de Provet AG, Gewerbestrasse 1, CH-3421 Lyssach, tél. 034 445 40 66. Il faut compter avec un temps de livraison de 10 à 15 jours. Il faut donc que l'exposant fasse les démarches le plus rapidement possible auprès de son vétérinaire car la saison des expositions débute tout prochainement. Livraison des lapins pour Metz : 10.11.2015 à divers endroits en Suisse. Les animaux seront remis aux éleveurs le dimanche déjà.

8. Règlement des subventions et indemnités : Les fédérations cantonales ou clubs suivants ont remis leurs propositions au sujet du règlement des subventions et indemnités lors de la mise en consultation jusqu'au 30.09.2015 : le club suisse du Tacheté anglais, Hotot Suisse, Feu Suisse, le club suisse du Bélier français, Lapins de race Suisse du Bleu- et Blanc de Vienne, Japonais Suisse, le club suisse du Chamois de Thuringe, Lapins Hollandais Suisse, fédération cantonale soleuroise des éleveurs de petits animaux, fédération des éleveurs de petits animaux de Waldstätte, Petits animaux Jura-Berne, et Rudolf Schneeberger. Le comité remercie pour l'engagement. Chaque point du règlement est discuté et un premier projet établi. Le règlement adapté des subventions et indemnités sera présenté à la prochaine séance pour approbation.

9. Rétrospective Lapins de race Suisse : La brochure fait l'objet de discussions et tous les membres du comité sont unanimes que seuls les documents selon statuts seront dorénavant remis aux membres. P. Iseli demandera deux offres en noir et blanc pour la prochaine séance.

10. Articles dans la Tierwelt : S. Röthlisberger a pris contact avec U. Glauser et E. Stöckli. Divers thèmes intéressants feront l'objet de publications. A. Spiri signale que Nicole Bösch, championne du monde à l'arbalète, élève également des lapins. On pourrait l'approcher pour une interview. Le développement de l'embryon pendant la gestation pourrait aussi être traité. P. Iseli fait les propositions suivantes : expositions, préparation des lapins pour les expositions, premières expériences avec le nouveau standard aux jugements et revalorisation de la proclamation des résultats.

11. Liste des suspens : Elle est mise à jour continuellement.

12. Divers : Pour des raisons d'économie S. Röthlisberger fait la proposition d'organiser les assemblées des délégués sur un seul jour, le matin les assemblées des divisions et l'après-midi l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse. P. Iseli fera suivre la proposition à la prochaine séance du comité de Petits animaux Suisse.

P. Iseli clôt la séance à 17 heures 45.

Mülchi / Rüschegg / Savièse, le 20.10.2015

Le président : Peter Iseli

La rédactrice du PV : Monika Wenger

Le traducteur : Joseph Rey-Bellet